

Légation de Suisse

en

France.

N^o 187.PRIÈRE DE RAPPELER
LE NUMÉRO CI-DESSUSParis, (8^e Arr.) le 24 mars 191715⁴⁰ rue de MaignanE.A. ✓
Infiltration

Monsieur le Conseiller fédéré,

I
Le nouveau Ministre des Affaires étrangères, M. Ribot, a conservé M. Cambon comme Secrétaire général des Affaires étrangères et M. Denys Cochin comme Sous-Secrétaire d'Etat du Blocus. Il a gardé, pour les affaires de la Présidence du Conseil M. Arnauné qui était son chef de Cabinet au Ministère des Finances et qui est un homme fort distingué; il est professeur à l'Ecole des Sciences politiques, a été Directeur des Monnaies et a donné de nombreuses preuves de son bon vouloir dans les affaires que j'ai eues à traiter avec lui depuis vingt ans.

Comme chef du Cabinet pour les Affaires étrangères, M. Ribot s'est adjoint M. Hermitte qui était jusqu'ici le secrétaire et le factotum de M. Jules Cambon. M. Hermitte servira donc de trait d'union de tous les instants entre MM. Ribot et Cambon, alors qu'au temps de M. Briand, il était extrêmement rare que M. Cambon pût voir le Président du Conseil.

Si je vous relate ces nominations de chefs de Cabinet, c'est parce qu'elles consacrent l'éloignement de M. Berthelot qui, dans les dernières années, a été successivement le chef de Cabinet de MM. Viviani, Bienvenu-Martin

Monsieur
Monsieur HOFFMANN
Conseiller fédéral
Chef du Département des Affaires étrangères

BERNE

BAR

48

Dodis



/T

-2-

et Briand. Comme celui-ci était assez paresseux et plus orateur qu'homme d'action, Berthelot jouait les premiers rôles. Il s'était d'ailleurs attribué la distribution des 20 ou 25 millions de fonds pour la presse, dirigeait la propagande française à l'étranger, recevait les collaborations financières de divers intéressés: fabricants d'armes, financiers, en sorte qu'il était devenu, peu à peu, l'Eminence Grise des derniers Ministres des Affaires Etrangères. Il y avait au Ministère le courant Cambon et le courant Berthelot.

Il paraît que M. Berthelot va reprendre une des Sous-Directions de la division des Affaires politiques et commerciales, mais comme il s'est surmené depuis le début de la guerre, on assure qu'il prendra un petit congé de repos et qu'on lui cherchera, pendant ce temps, un poste à l'étranger. L'importance de ce changement de personne ne vous échappera pas.

II
En ce qui concerne les affaires russes, on attend; dans les milieux alliés, comme aux Affaires Etrangères, l'impression n'est pas optimiste; il faut maintenant savoir prendre patience et voir les choses se développer.

III
J'ai aussi l'impression qu'il faut savoir attendre en ce qui concerne la retraite des Allemands sur la Somme et l'Aisne. J'ai reçu confirmation qu'une offensive française se préparait en Champagne et, le Représentant à Paris d'un des Gouvernements alliés m'a dit que cette retraite allemande arrêtait provisoirement les opérations, comme un ancien généralissime français me l'avait dit il y a quelques jours. Le Ministère de Norvège assure au contraire que les Français (il n'a pas dit les An-

glais) auraient su admirablement organiser la poursuite et commençaient déjà à talonner les Allemands avec de la grosse artillerie qu'il ont amenée à portée utile et avec un art merveilleux; il tient le fait de deux généraux français. A première vue, je préfère l'opinion de l'ex-généralissime que je connais pour un homme froid, mesuré, pondéré et renseigné et avec lequel j'ai de très anciennes relations.

Mon collègue de Suède est arrivé hier très solennel dire qu'il considérait comme un devoir d'ami de me faire savoir que d'après un homme d'affaires considérable, en relations incessantes de fournitures avec le Ministère français de la Guerre, on avait ici la conviction que Hindenburg était résolu, en faisant sa retraite au centre de sa ligne, de faire prochainement une violente offensive à ses deux ailes, c'est-à-dire vers Calais et vers la France du centre par la Suisse. En même temps, les Autrichiens marcheraient sur Milan et l'on s'attendrait ici à avoir, dans un avenir peu éloigné, des Autrichiens à Turin et des Allemands à Genève. Tout serait d'ailleurs préparé en France pour cette double éventualité. Le Comte Myldenstolpe avait l'air fort ému et semblait animé du sentiment très profond du service qu'il nous rendait.

Je ne puis pas ne pas vous rendre compte de cette démarche, ne serait-ce qu'en raison des intentions amicales de son auteur, mais je ne puis m'empêcher de penser qu'elle ne mérite pas plus de nous émouvoir que les révélations antérieures analogues du Service d'espionnage français reconnues rapidement erronées lorsqu'elles furent soumises ici à un examen critique.

IV

Il y a quelques jours, je vous signalais l'opinion d'un financier français qui attribuait les inten-

tions belliqueuses du Président Wilson non seulement à son désir de participer aux négociations de paix, mais aussi à son désir de pouvoir, à cette occasion, contrebalancer, s'il y avait lieu, les appétits trop violents de l'Angleterre. Aujourd'hui, un homme politique français doublé d'ailleurs d'un homme d'affaires, se demande si la vraie pensée des Etats-Unis n'est pas, en ayant l'air de se préparer à la guerre contre l'Allemagne, de se procurer les moyens de créer enfin une armée et une flotte américaines pour faire la guerre au Japon soutenu ou non par l'Angleterre. Jamais les Etats-Unis n'auraient créé d'armée sans guerre; sous prétexte de l'Allemagne, on créera cette armée et cette flotte, ce qui prendra beaucoup de temps et ce qui est, approximativement inutilisable contre l'Allemagne, mais dans un an ou deux, on les aura pour la défense des vrais intérêts américains qui sont en Amérique, au Mexique, dans l'Extrême-Orient asiatique et, au besoin au Canada. Cette guerre contre l'Allemagne que les Américains feraient parce que quelques hommes d'affaires yankees s'obstinent à vouloir se rendre en Europe sur des navires anglais paraît invraisemblable, surtout parce que les Etats-Unis n'ont rien fait lors du torpillage du Lusitania; ils doivent avoir une autre pensée de derrière la tête et, la plus vraisemblable est celle d'avoir un prétexte pour travailler leur opinion publique en vue d'arriver à avoir une armée, et l'emploi le plus naturel de cette armée est contre le Japon.

V
Ce matin, j'ai fait une petite visite à M. Ribot, le nouveau Président du Conseil que j'ai trouvé quelque peu fatigué. Il ne m'a pas caché qu'il aurait

-5-

vivement désiré ne pas **prendre** le portefeuille des Affaires étrangères parce que la tâche est effroyable.

Il reste encore sous l'impression des nécessités financières qui étaient son constant souci des dernières années, car son premier décret est une mesure pire que le décret Lloyd George du 23 février. Il a interdit ce matin toutes importations quelconques en France et en Algérie, sans distinction entre les marchandises de luxe **ou** les autres, à la seule exception des chargements expédiés directement à une date antérieure à la publication du décret.

Des dérogations à ces prohibitions pourront être autorisées par le Ministre des Finances, soit à titre général, soit dans la limite de contingents déterminés par un Comité qui proposera au Ministre du Commerce des dérogations générales pour certaines marchandises, des contingents trimestriels d'importation pour des produits déterminés et, pour chaque contingent, un plan de répartition entre les divers groupements industriels ou commerciaux.

Les demandes d'importation donneront lieu à la perception d'une redevance qui sera fixée selon un tarif à élaborer.

J'ai demandé à M. Ribot quels motifs l'avaient poussé à une mesure qui, à l'égard de la Suisse notamment, me paraît bien peu logique, puisque la France vend, en temps de paix, trois fois plus de marchandises en Suisse que la Suisse n'en vend en France. Si, l'année dernière, les importations de Suisse ont, en apparence, augmenté, c'est qu'elles comprennent de très nombreuses fournitures de guerre (bois fers, munitions, chaussures). Quant

aux broderies et soieries, elles sont essentiellement une matière première pour l'industrie parisienne de la confection, qui est elle-même exportatrice; les neuf dixièmes des montres françaises sont fabriquées avec des ébauches suisses. La Suisse vit de l'exportation de ces trois grandes industries et, au point de vue politique, cette prohibition frappe de la façon la plus dure un peuple qui a cherché depuis trois ans à remplir tout son devoir national et international en ne reculant devant aucun sacrifice.

M. Ribot a répondu qu'il y avait là une question d'argent ou de change. " Je ne peux pas, dit-il, laisser tomber le change français à 50 %; la France n'est pas l'Angleterre, ses exportations n'ont pas augmenté depuis la guerre comme celles de l'Angleterre, elles ont baissé de près de moitié; nous ne pouvons pas continuer à importer, sinon c'est la ruine, car c'est l'exportation de notre or, base de notre crédit. Il faut absolument imposer à la population française l'obligation de vivre beaucoup plus modestement, d'acheter le moins possible et de se priver de toute espèce de dépenses superflues. Nous ne pouvons pas faire autrement. J'ai déjà dû donner, dans les derniers temps, l'instruction de ne plus commander de munitions en Suisse, parce qu'il était trop onéreux d'ajouter 17 % de change. L'Angleterre va nous couper une partie de nos exportations. Si nous sommes ruinés, la Suisse ne nous vendra plus rien ou nous ne pourrons plus la payer, ce qui revient au même. Si la Suisse veut continuer à nous vendre, qu'elle nous ouvre des crédits; que ses industries nous fassent des crédits à long terme. Vous savez quelle

-7-

" affection j'ai pour votre pays; cette mesure n'a rien
 " qui soit dirigé contre la Suisse, mais le change suisse
 " et le change espagnol sont tellement onéreux qu'il faut
 " trouver une combinaison pour qu'en Suisse et en Espagne
 " on nous ouvre des crédits."

Vous voyez, Monsieur le Conseiller fédéral, sur quel terrain se place le Président du Conseil. Vous savez qu'il y a quelques mois, les banques suisses avaient trouvé une combinaison pour mettre 50 millions à la disposition de la France sous forme de traites souscrites par un groupe d'industriels français de premier ordre, escomptées par nos banques et renouvelables par trimestre. Je pense que vous entretiendrez de la question notre Banque Nationale. Si l'on réfléchit qu'il n'y a pas eu, en apparence plus de 50 millions de différence au profit de la Suisse dans les envois réciproques de marchandises l'année dernière, si l'on réfléchit que beaucoup d'envois de Suisse en France disparaîtront puisqu'ils étaient en réalité des envois déguisés de marchandises allemandes (bois, fers, certaines machines), la différence à parfaire sous forme de crédit ne devrait pas être énorme. Seulement, je ne crois pas personnellement que la hausse du change soit due uniquement à la balance du commerce des marchandises; je la suppose influencée beaucoup plutôt par le change sur New-York, mais si une combinaison financière peut aider à la solution, nous ne devons pas hésiter à l'étudier ne fût-ce qu'en vue d'améliorer les contingents à obtenir.

Je ne doute pas d'ailleurs que le décret ne s'applique pas au transit et qu'ainsi il ne touche pas aux marchandises que nous tirons d'Amérique, d'Espagne ou d'Angleterre (Voici un rapport spécial à votre Division du Commerce).

Agréez, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Hardy